



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

insertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 95008

## Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur le plan métiers inscrit à l'article 79 de la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées du 11 février 2005. Ce plan prévoyait que, dans un délai d'un an à compter de la publication de cette loi, le Gouvernement présenterait un plan des métiers, afin de favoriser la complémentarité des interventions médicales, sociales, scolaires, au bénéfice de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte présentant un handicap ou un trouble de santé invalidant. Ce plan des métiers devait répondre à la nécessité des reconnaissances des fonctions émergentes, à l'exigence de gestion prévisionnelle des emplois et au souci d'articulation des formations initiales et continues dans les différents champs d'activités concernés. Il devait aussi prendre en compte le rôle des aidants familiaux, bénévoles associatifs et accompagnateurs. Or, à l'heure actuelle, ce plan qui devait surtout dégager de nombreuses opportunités d'emploi n'a toujours pas vu le jour, alors qu'il est très attendu par les personnes handicapées, leurs parents, les associations et les professionnels. Au sein de la famille, les aidants dits naturels doivent être reconnus et formés. Aussi, il lui demande quand ce plan sera présenté, et s'il permettra de créer et de mettre à jour les formations ad hoc.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-François Chossy](#)

**Circonscription :** Loire (7<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 95008

**Rubrique :** Handicapés

**Ministère interrogé :** sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 mai 2006, page 5353